

Image not found or type unknown



Demission non actee auprs de la prfecture

Par **Billail48**, le **18/05/2019** à **17:36**

Bonjour,rrnJ'ai été Trésorier d'une association pendant des années et j'ai souhaité démissionné. rnrnUne assemblée générale a eu lieu courant janvier où je n'ai pas démissionné de suite.rnrnJ'ai fait le choix de démissionner le 1er mars avec lettre de demission en bonne règle.rnrnMalgré cela, le changement n'a pas été fait auprès de la préfecture. rnrnAprès demande auprès de celle ci, je suis encore en poste malgré ma démission. rnrnQuels sont mes recours et que risque l'association. rnrnEn vous remerciant,